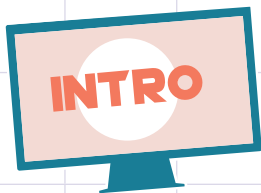


# BESOIN D'AIDE POUR UNE SCOLARITÉ CONNECTÉE ?



## **LES ADRESSES UTILES À JETTE ET À BRUXELLES !**

UNE INITIATIVE DU SERVICE PRÉVENTION URBAINE  
CELLULE INTERVALLEJETTE  
DE LA COMMUNE DE JETTE



## VOUS AVEZ BESOIN D'UN ORDINATEUR POUR SUIVRE LES COURS ET TRAVAILLER À DOMICILE ?

La première étape est toujours de s'adresser à la direction ou au service social de l'école, que l'on soit parent d'élève ou élève majeur. Plusieurs écoles proposent en effet des prêts d'ordinateurs ou mettent des ordinateurs à disposition pour leurs élèves.

Si la liste proposée ci-dessous ne rencontre pas votre demande, vous pouvez toujours effectuer une recherche sur le site internet du collectif CABAN (*Collectif des Acteurs Bruxellois de l'Accessibilité Numérique*) qui rassemble les différentes associations et autres organismes qui luttent contre la fracture numérique à Bruxelles : [www.caban.be](http://www.caban.be)



## MISE À DISPOSITION D'ORDINATEURS

### SERVICE PRÉVENTION URBAINE

**CONTACTEZ LA CELLULE INTERVALLEJETTE : 02.423.11.58  
OU VIA MAIL [INTERVALLE@JETTE.IRISNET.BE](mailto:INTERVALLE@JETTE.IRISNET.BE)**

- QUOI ?** - Mise à disposition d'ordinateurs connectés à Internet pour effectuer des recherches dans le cadre scolaire et possibilité d'impression de documents scolaires.
- POUR QUI ?** - Les élèves de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>ème</sup> secondaire.
- OÙ/QUAND ?** - Du lundi au samedi entre 9h et 18h (sur rendez-vous).  
Rue Adolphe Vandenschrieck 77 - 1090 Jette

### BIBLIOTHÈQUE FRANCOPHONE DE JETTE

**02.426.05.05 OU VIA MAIL [BIBLIOJETTE@JETTE.IRISNET.BE](mailto:BIBLIOJETTE@JETTE.IRISNET.BE)**

- QUOI ?** - Mise à disposition d'ordinateurs (5 en section adulte et 2 en section jeunesse) pour une durée de 60 minutes.
- POUR QUI ?** - Toute personne inscrite à la Bibliothèque.
- OÙ / QUAND ?** - Durant les heures d'ouverture de la bibliothèque.  
Place Cardinal Mercier 10 - 1090 Jette

### ASBL L'ABORDAGE

**02.309.36.06 OU VIA MAIL [COORDINATION@LABORDAGE.BE](mailto:COORDINATION@LABORDAGE.BE)**

- QUOI ?** - Mise à disposition d'ordinateurs connectés à Internet durant les heures de cours au sein des locaux de l'ASBL.
- POUR QUI ?** - Tout élève ayant des difficultés à suivre les cours à son domicile.
- OÙ/QUAND ?** - Durant les heures scolaires  
Locaux ASBL l'Abordage  
Bâtiment Esseghem 1 - rue Jules Lahaye 294 - 1090 Jette

## CENTRE INFORMATIQUE BRUSURF

02.210.15.80 OU VIA MAIL [BRUSURF@BRUCITY.BE](mailto:BRUSURF@BRUCITY.BE)

- QUOI ?** - Moments d'accès libres à des ordinateurs connectés pour la réalisation de devoirs ou travaux scolaires avec possibilité d'accompagnement.  
Imprimantes et scanners à disposition également (//Moments d'étude numérique).
- POUR QUI ?** - Jeunes entre 8 et 25 ans.
- OÙ/QUAND ?** - Chaque mardi, mercredi et jeudi après-midi de 15h30 à 18h en dehors des périodes de vacances scolaires et du lundi au vendredi de 10h à 18h pendant les vacances scolaires.  
Rue St André 4 -1000 Bruxelles



## LOUER UN ORDINATEUR

## CENTRE CULTUREL DE JETTE

CONTACTEZ LE CENTRE CULTUREL DE JETTE : 0488.21.65.47

- QUOI ?** - Possibilité de prêt d'ordinateurs sur plusieurs mois voire une année scolaire.
- POUR QUI ?** - Prêt octroyé à toute personne dans le besoin et uniquement dans le cadre scolaire.  
Une caution est demandée et est fonction des revenus du demandeur.  
Une convention est établie.
- OÙ/QUAND ?** - Centre Armillaire, du lundi au vendredi entre 15h30 et 18h00.  
Boulevard de Smet de Naeyer 145 - 1090 Jette

## NÉVÉ

0484.02.86.55 OU VIA MAIL [NEVE@NEVE-EDU.ORG](mailto:NEVE@NEVE-EDU.ORG)

- QUOI ?** - Location d'ordinateurs pour deux mois (15 € de caution) avec option d'achat.
- POUR QUI ?** - Tout particulier.
- OÙ/QUAND ?** - Quai Fernand Demets 23 - 1070 Anderlecht

## TIC HARMONY ASBL ET BRUREC ASBL

0495.57.63.35 OU VIA WEB [WWW.TIC-HARMONY.BE](http://WWW.TIC-HARMONY.BE)

- QUOI ?** - Possibilité de prêt d'ordinateurs fixes pour une période de 12 mois renouvelable  
Prêt gratuit mais nécessité de passer par une association pour faire une demande via [www.tic-harmony.be](http://www.tic-harmony.be) - 0495/576 335
- POUR QUI ?** - Prêt octroyé aux écoles et associations ou au public fréquentant une association
- OÙ/QUAND ?** - TIC Harmony asbl et BruRec asbl  
Rue des Tanneurs 58-62 - 1000 Bruxelles

**3**

## **ACHETER UN ORDINATEUR**

### **CPAS DE JETTE**

**CONTACTEZ L'ACCUEIL 02.422.46.11 OU VIA MAIL CPAS-OCMW@JETTE.IRISNET.BE**

- QUOI ?** - Intervention dans les les frais d'achat de matériel informatique (ordinateur, imprimante, encre, logiciel, abonnement internet) pour un montant maximal de 500€.
- POUR QUI ?** - Toute personne à faible revenu qui a besoin d'un ordinateur pour faire des démarches en ligne (formation, études, recherche de travail...), adulte ou enfant. Une enquête sociale déterminera si les conditions d'octroi sont remplies, en fonction de l'état de besoin.
- OÙ/QUAND ?** - Contactez l'accueil du CPAS pour demander un rendez-vous avec un(e) assistant(e) social(e) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 16h.  
Rue de l'église Saint-Pierre 47 - 1090 Jette.

---

### **LUCIA VZW**

**CONTACTEZ LUCIA VZW : 02.512.32.37 OU VIA MAIL VZW.LUCIA.ASBL@SKYNET.BE**

- QUOI ?** - Octroi d'une aide financière pour l'achat de matériel informatique.  
La demande doit se faire via un formulaire introduit par un service social.
- POUR QUI ?** - Être domicilié en Belgique • Présenter des difficultés financières • Être aidé et suivi par un service social • Avoir reçu un refus d'aide financière de la part d'une structure d'aide sociale et pouvoir le prouver.
- OÙ/QUAND ?** - Lucia vzw  
Rue de Namur 86 - 1000 Bruxelles

---

### **TIC HARMONY ASBL ET BRUREC ASBL**

**CONTACTEZ LUCIA VZW : 0495.57.63.35 OU VIA WEB WWW.ORDIREC.BE**

- QUOI ?** - Vente de produits informatiques (pc, laptop, imprimante, ...) à tarifs réduits.
- POUR QUI ?** - Tout public.
- OÙ/QUAND ?** - Boutique sociale informatique  
Rue des Foulons 76 - 1000 Bruxelles

---

### **NÉVÉ**

**0484.02.86.55 OU VIA MAIL NEVE@NEVE-EDU.ORG**

- QUOI ?** - Achat de matériel informatique à tarif réduit  
- Achat via signature de convention et acquisition en maximum un an de mensualités.
- OÙ/QUAND ?** - Quai Fernand Demets 23 - 1070 Anderlecht